Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AXA Euro 7-10 Capitalisation EUR

Nom de l'initiateur du PRIIP : AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS S.A., filiale du Groupe AXA IM
ISIN FR0000172124
Site internet de l'initiateur du PRIIP : https://www.axa-im.fr
Appelez le +33 (0) 1 44 45 85 65 pour de plus amples informations
L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS S.A. en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Ce PRIIP est autorisé en France. AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS S.A. est agréé en France sous le n° GP 92008 et réglementé par l'Autorité des Marchés
Date de production du document d'informations clés: 30/11/2023

En quoi consiste ce produit ?

Type

Le produit est une action de la SICAV « AXA Euro 7-10 ».

Durée

Ce produit n'a pas de date d'échéance, bien qu'il ait été créé pour une durée de 99 ans et pourrait être liquidé dans les conditions indiquées dans les statuts de la société.

Objectifs

Rappel de l'objectif et de la politique d'investissement de l'OPCVM maître :
Objectif d'investissement

L'OPCVM est classé dans la catégorie suivante : «Obligations et autres titres de créance libellés en Euro». L'OPCVM AXA Euro 7-10 est nourricier de l'OPCVM AXA World Funds – Euro 7-10 (l'OPCVM maître). A ce titre, AXA Euro 7-10 est investi en totalité et en permanence dans l'OPCVM maître, hors liquidités qui resteront accessoires.

L'objectif d'investissement de l'OPCVM est de réaliser des performances en investissant principalement dans des titres de créance libellés en Euro émis par des gouvernements et des entreprises, sur un horizon à moyen terme. L'OPCVM sera géré dans une fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt sera située comprise entre 5 et 10.

L'attention des actionnaires est attirée sur le fait que la performance d'AXA Euro 7-10 sera inférieure à la performance d'AXA World Funds - Euro 7-10, en raison des frais propres à l'OPCVM AXA Euro 7-10.

Politique d'investissement

L'OPCVM est géré de manière active en référence à l'indice FTSE Emea Euro Broad Investment Grade Bond 7-10 Yrs (l'« Indice de Référence ») afin de saisir les opportunités du marché des obligations d'entreprise et d'Etat européennes. L'OPCVM investit au moins un tiers de son actif net dans les composantes de l'Indice de Référence. En fonction de ses convictions d'investissement et après une analyse macroéconomique et microéconomique approfondie du marché, le Gestionnaire financier peut prendre un positionnement plus actif en termes de duration (la duration mesure, en nombre d'années, la sensibilité du portefeuille aux variations des taux d'intérêt), d'allocation géographique et/ou de sélection sectorielle ou d'émetteurs par rapport à l'Indice de Référence. Ainsi, l'écart par rapport à l'Indice de Référence peut s'avérer significatif. Toutefois, dans certaines conditions de marché (volatilité élevée du marché du crédit, turbulences, etc.), le positionnement de l'OPCVM sur les indicateurs ci-dessus peut être proche de l'Indice de Référence.
Les décisions d'investissement suivantes sont prises à la suite d'une analyse approfondie des facteurs macroéconomiques et microéconomiques régissant ce marché :- positionnement en duration (la duration mesure, en nombre d'années, la sensibilité du portefeuille aux variations des taux d'intérêt) - positionnement sur la courbe des taux (la courbe des taux illustre le rapport entre l'échéance et le rendement d'une obligation) - allocation géographique - sélection des émetteurs. L'OPCVM investit en permanence au moins deux tiers de ses actifs dans des titres de créance émis par des gouvernements et des entreprises libellés en Euros. L'OPCVM investira principalement dans des titres de créance négociables de qualité « investment grade » émis par des entreprises et des entités gouvernementales.
Les titres de qualité « investment grade » seront notées au minimum BBB- par Standard & Poor's ou l'équivalent par Moody's ou Fitch, ou, seront considérés comme étant de qualité équivalente par le Gestionnaire Financier en l'absence de note. Les titres de qualité Sub-Investment Grade seront notés entre BB+ et B- attribuée par Standard & Poor's ou l'équivalent par Moody's ou Fitch, ou seront considérés comme étant de qualité équivalente par le Gestionnaire Financier en l'absence de note. En cas d'abaissement de leur note en dessous de B- par Standard & Poor's ou l'équivalent par Moody's ou Fitch, ou, si considérés comme étant de qualité équivalente par le Gestionnaire Financier en l'absence de note, les titres seront vendus dans un délai de six mois. Si deux agences de notation attribuent des notes différentes à un même titre, la note la plus basse des deux sera retenue, et si plus de deux agences de notation affectent des notes différentes, la deuxième note la plus élevée sera prise en compte.
L'actif de l'OPCVM peut être investi dans ou être exposé à des obligations remboursables par anticipation. L'OPCVM peut investir jusqu'à un tiers de son actif net dans des instruments du marché monétaire, fonds monétaires et dépôts bancaires.
La sélection des instruments de crédit ne repose pas exclusivement et mécaniquement sur leur notation de crédit rendue publique, elle peut également se fonder sur une analyse interne du crédit ou du risque de marché. La décision d'acheter ou de vendre des actifs s'appuie aussi sur d'autres critères d'analyse du Gestionnaire Financier.
L'OPCVM peut investir jusqu'à 5% de son actif net dans des obligations Contingent Convertible (« CoCo »).
Dans la limite de 200% de son actif net, l'OPCVM peut utiliser des investissements directs et/ou des produits dérivés, en particulier des Crédit Default Swaps, pour atteindre son objectif d'investissement. Des produits dérivés pourront également être utilisés à des fins de couverture. L'OPCVM sera géré dans une fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt comprise entre 5 et 10. Si les taux d'intérêt augmentent de 1%, la Valeur liquidative de l'OPCVM peut diminuer de 5% jusqu'à 10%.
L'OPCVM est un produit financier qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement Européen 2019/2088 du 27 Novembre 2019 portant sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.

Politique de distribution

Dans le cas des classes d'actions de capitalisation (Cap), il n'y a pas de distribution de dividende.

Horizon d'investissement

Le risque et le rendement du produit peuvent varier en fonction de la période de détention prévue. Nous recommandons de détenir ce produit au moins pendant 3 ans.

Souscription et Rachat

Les ordres de souscription, de rachats et d'échange entre les actions C et D doivent parvenir auprès du dépositaire, chaque jour ouvré avant 12h00 (heure de Paris) et sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative. L'attention des actionnaires est attirée sur l'existence potentielle de délais de traitement supplémentaires du fait de l'existence d'intermédiaires tels que le conseiller financier ou le distributeur. La société de gestion peut appliquer un mécanisme de plafonnement des rachats (Gates) dont les modalités sont précisées dans le prospectus et les statuts de l'OPCVM. La valeur liquidative est calculée sur une base quotidienne. Elle est établie lors des jours de bourse hors jours fériés légaux en France ou au Luxembourg. Le calendrier de référence est celui de NYSE Euronext et tient aussi compte du calendrier de l'OPCVM maître. Les dispositions en matière de souscription/rachat de l'OPCVM maître sont disponibles dans le prospectus de celui-ci.

Indicateur de référence

L'indice FTSE (« FooTsie ») Emea Euro Broad Investment Grade Bond 7-10 Yrs, coupons nets réinvestis, établi par London Stock Exchange Group plc, reflète la typologie réelle des émetteurs du marché obligataire de la zone Euro (70% Etat, 30% non Etat). Cet indice s'intéresse aux obligations de maturité longue (7 à 10 ans). La gestion de l'OPCVM n'étant pas indicielle, la performance de l'OPCVM pourra s'éloigner sensiblement de l'indicateur de référence qui n'est qu'un indicateur de comparaison. AXA Euro 7-10 et AXA World Funds – Euro 7-10 ont le même indicateur de référence.

Investisseurs de détail visés

Le fonds est destiné à des investisseurs particuliers qui n'ont aucune expertise financière ou connaissance spécifique pour comprendre le fonds et peuvent supporter une perte en capital totale. Il convient à des clients qui recherchent une croissance de leur capital. Les investisseurs potientiels devront avoir un horizon d'investissement d'au moins 3 années.

Dépositaire

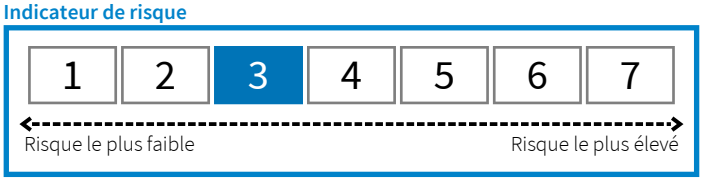
BNP PARIBAS SA

Autres informations

Veuillez vous référer à la section « Autres informations pertinentes » ci-dessous.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 3 années.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Cela indique que les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situeraient à un niveau moyen ou faible. La catégorie de risque associée à ce produit a été déterminée sur la base de résultats passés, elle n'est pas garantie et peut évoluer dans le temps.

Attention au risque de change. Les sommes qui vous seront versées le seront dans une autre monnaie; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

D'autres risques non repris dans l'Indicateur synthétique de risque peuvent être matériellement pertinents, tel que le risque de dérivés, risque de contrepartie. Pour plus d'information, veuillez vous référer au prospectus.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée:		**3 ans**	
Exemple d'investissement:		**€10 000**	
		Si vous sortez après 1 an	**Si vous sortez après 3 ans**
Scénarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€7 120	€7 320
	Rendement annuel moyen	-28.80%	-9.88%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€7 750	€7 850
	Rendement annuel moyen	-22.50%	-7.75%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 860	€10 490
	Rendement annuel moyen	-1.40%	1.61%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€11 190	€12 180
	Rendement annuel moyen	11.90%	6.79%

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 09 2019 et 09 2022.

Scénario modéré : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 04 2017 et 04 2020.

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 09 2013 et 09 2016.

Que se passe-t-il si AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS S.A. n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est constitué comme une entité distincte d'AXA Investment Managers Paris S.A. En cas de défaillance d'AXA Investment Managers Paris S.A., les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit le cas échéant. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- 10 000 EUR sont investis

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	€377	€553
Incidence des coûts annuels (*)	3.8%	1.9% chaque année

(*) Ceci illustre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3.46 % avant déduction des coûts et de 1.61 % aprés déduction des coûts. Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	3.00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Cela comprend des coûts de distribution de 3.00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à €300
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	€0
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0.74% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les frais réels sur l'année passée.	€71
Coûts de transaction	0.06% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	€6
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	€0

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée: 3 années

Ce Produit n'a pas de période de détention minimale requise, les 3 ans ont été calculés pour être conformes au délai dont le Produit peut avoir besoin pour atteindre ses objectifs d'investissement.

Vous pouvez vendre votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée sans pénalité. La performance ou le risque de votre investissement peuvent être affectés négativement. La section « Que va me coûter cet investissement ? » fournit des informations sur l'impact des frais au fil du temps.
Concernant les modalités relatives aux demandes de rachats, veuillez vous référer à la section « En quoi consiste ce produit.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Pour toute réclamation, veuillez vous adresser à tout moment au service client par email en précisant l'objet du message : client@axa-im.com
Par courrier à l'adresse suivante : AXA Investment Managers Paris (Service Client) Tour Majunga - 6, place de la Pyramide 92908 Paris – La Défense cedex – France.
Par téléphone :+33 (0) 1 44 45 85 65
Si vous avez souscrit à l'un de nos OPC sur le conseil d'un intermédiaire n'appartenant pas au Groupe AXA Investment Managers, nous vous recommandons de déposer votre réclamation directement auprès de cet établissement.

Autres informations pertinentes

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Produit, y compris le prospectus, le dernier rapport annuel et rapport semestriel, ainsi que la dernière Valeur Liquidative auprès du délégataire de la gestion comptable : AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS S.A. et depuis la page https://www.axa-im.com/fund-centre. Ils sont disponibles gratuitement.
Pour plus d'informations sur la performance du produit jusqu'à 10 ans et les calculs précédents de scénarios de performance, veuillez consulter le site Internet : https://www.axa-im.com/fund-centre.
Les critères ESG promus par l'OPCVM contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.
Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.